

Cahier de Positions de l’AEGSEG

Dernière mise à jour le : 30 octobre 2023

Glossaire

FSG : Faculté de Sciences et Génie de l’Université Laval

AEGSEG : Association des étudiants gradués en Sciences et Génie de l’Université Laval.

CEVES: Coalition étudiante pour un virage environnemental et social

Table des matières

Historique des modifications.....	1
Positions officielles	1
1. Recherche universitaire et relation d’encadrement	1
2. Aide financière aux études et frais de scolarité	2
3. Étudiant.e.s internation.ales.aux	2
4. Environnement et développement durable	2
5. Santé mentale et bien-être	3
6. Conditions de vie.....	3
7. Équité diversité et inclusion	4

Historique des modifications

Positions officielles

1. Recherche universitaire et relation d’encadrement

- 1.1 Que l’AEGSEG se positionne en faveur de la réalisation d’un suivi biannuel de l’entente d’encadrement obligatoire entre les étudiant.e.s gradué.e.s et leur direction de recherche permettant d’identifier les améliorations potentielles ainsi que les mesures à prendre pour améliorer la prise en main de l’entente par les étudiant.e.s.

1.2 Que l'AEGSEG se positionne en faveur de la mise en place d'une formation obligatoire visant les directions de recherche sur l'encadrement des étudiant(e)s aux cycles supérieurs

1.2.1 Que cette formation soit préalable à l'acquisition du statut de professeur.e agrégé.e; et

1.2.2 Que cette formation soit suivie par tou.te.s les professeur.e.s agrégé.e.s de la FSG dans l'année suivant son instauration.

1.3 Que l'AEGSEG se positionne en faveur du libre accès de la recherche scientifique, et de son financement par les fonds publics.

2. Aide financière aux études et frais de scolarité

2.1 Que l'AEGSEG se positionne en faveur d'une amélioration du financement disponible, en termes de quantité et de montants, pour tou.te.s les étudiant.e.s, dont les étudiant.e.s internation.ales.aux étrangers et pour leur qualification pour les bourses de réussites offertes par la FSG et par ses donateurs.

2.2 Que l'AEGSEG se positionne en faveur d'une réduction des frais de scolarité pour tou.te.s les étudiants.e.s, y compris les étudiant.e.s internation.ales.aux .

2.3 Que l'AEGSEG se positionne en faveur d'une plus grande transparence de la FSG quant aux fonds disponibles aux étudiant.e.s et de la publication de l'état de ces fonds via le site internet de la FSG.

3. Étudiant.e.s internation.ales.aux

3.1 Que l'AEGSEG se positionne en faveur de la sensibilisation des représentant.e.s des associations étudiantes facultaires et départementales aux enjeux d'intégration à la vie universitaire et à la société québécoise des étudiant.e.s internation.ales.aux.

3.2 Que l'AEGSEG se positionne en faveur d'une plus grande participation des étudiant.e.s internation.ales.aux à la vie associative au sein de l'AEGSEG.

3.3 Que l'AEGSEG se positionne pour une favorisation de l'intégration des étudiant.e.s internation.ales.aux étrangers à la société québécoise suite à leur diplomation.

3.4 Que l'AEGSEG se positionne en faveur d'une meilleure accessibilité des ressources d'apprentissage du français comme langue seconde.

4. Environnement et développement durable

4.1 Que l'AEGSEG se positionne en faveur de la révision par la FSG de son offre de formation afin que le développement durable occupe une place plus importante dans le cursus de tous ses étudiant.e.s.

4.2 Que l'AEGSEG se positionne en faveur de l'interdiction de l'utilisation de toute forme de plastique à usage unique lors des événements tenus à la FSG ainsi que pour la vente en libre-service.

4.3 Que l'AEGSEG appuie les revendications du mouvement *La planète s'invite à l'université* (désormais *CEVES*) en date du 25 septembre 2019 qui consistent en ce que:

4.3.1 Aux gouvernements d'établir un programme d'éducation relative à l'environnement et de sensibilisation à la crise climatique, en partenariat avec des jeunes citoyens et citoyennes ;

4.3.2 Aux gouvernements d'adopter une loi climatique qui, à l'aide de la décroissance, force l'atteinte des cibles recommandées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 degré Celsius. Le GIEC demande que la réduction des émissions mondiales de CO2 soit de 50% d'ici 2030, que les émissions nettes de CO2 soient de zéro en 2050, et demande également une réduction de près de 50% des émissions de méthane d'ici 2050 ;

4.3.3 Aux institutions d'enseignement une plus grande transparence concernant leurs investissements, le retrait des investissements dans les énergies fossiles et la tenue d'un bilan carbone institutionnel afin de pouvoir cibler les plus grandes sources d'émission de GES en vue de les réduire ;

4.3.4 Aux gouvernements de respecter la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, jusqu'à consultation des communautés autochtones concernées.

4.4 Que l'AEGSEG se positionne en faveur de l'amélioration des infrastructures et systèmes mis en place pour la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets au sein de la FSG.

4.5 Que l'AEGSEG se positionne en faveur de l'amélioration des infrastructures de transport en commun, à vélo et pédestre, et en faveur de la réduction de la place de l'automobile dans la communauté, principalement sur le campus.

5. Santé mentale et bien-être

5.1 Que l'AEGSEG se positionne en faveur de la création à la FSG de davantage d'espaces de repos et de détente pour les étudiant.e.s.

5.2 Que l'AEGSEG se positionne en faveur d'un meilleur accès aux services de consultation en psychologie de l'Université Laval.

5.3 Que l'AEGSEG se positionne en faveur d'un arrimage du réseau de la santé québécois et des services psychologiques offerts par l'Université Laval pour la prise en charge rapide et efficace des personnes souffrant de détresse psychologique.

6. Conditions de vie

6.1 Que l'AEGSEG se positionne en faveur d'une compensation financière minimale pour les étudiant.e.s gradué.e.s de la FSG.

6.2 Que l'AEGSEG se positionne en faveur de l'augmentation du salaire minimum en accord avec l'inflation et les conditions minimales pour un mode de vie décent.

6.3 Que l'AEGSEG se positionne en faveur de l'augmentation de la disponibilité de loyers abordables.

7. Équité diversité et inclusion

7.1 Que L'AEGSEG reconnaisse la nécessité d'agir de manière ciblée et intersectionnelle contre les obstacles systémiques et persistants auxquels se heurtent les personnes appartenant aux groupes minoritaires et/ou marginalisés dans le milieu de la recherche.